

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE
DANS LA REGION DU BASSIN DE LA VOLTA

COMITES NATIONAUX POUR LA
LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE

Deuxième réunion

Cotonou, 6 - 8 juin 1978

ACTIVITES DU COMITE IVOIRIEN

par

le Docteur Félix Série
Inspecteur Général de la Santé

ACTIVITES DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE

Le Programme de Lutte contre l'Onchocercose en Côte d'Ivoire, bien que placé sous la tutelle du Ministre de la Santé, est en réalité sous la dépendance du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, dans la mesure où la Côte d'Ivoire considère cette campagne comme un Organisme de Développement et comme tel, le programme fait partie des activités de la Direction du Développement Rural.

Vous comprendrez, Mesdames et Messieurs, pourquoi plusieurs Organismes interviennent dans le Programme de Lutte contre l'Onchocercose :

- Office National de Développement Rural,
- Comités Nationaux de Développement,
- Commission de réflexion et d'animation,
- Associations de développement
- Coupe Nationale de Développement,
- Coupe Nationale du Progrès,
- Office National de Promotion Rurale.

De ce fait, les activités du Comité Ivoirien de lutte contre l'Onchocercose sont restreintes. Elles ont un rôle purement consultatif.

Le rôle du Comité est limité à la coordination de tout ce qui touche le Programme. En conséquence, en dehors de l'information sur le déroulement du Programme Onchocercose que le Comité fournit régulièrement à ses membres, il n'a pas déployé beaucoup d'activités depuis la dernière réunion d'ABIDJAN. Il s'est penché particulièrement sur la préparation du dossier de la zone d'extension.

Notre Comité a tenu quatre grandes réunions consacrées à la Mission Economique de la Banque Mondiale.

Première réunion : 23 Janvier 1978

- Compte rendu de la Conférence du Comité Conjoint de Coordination du Programme tenue au KOWEIT,
- Préparation de l'ordre du jour de la Mission Economique de la Banque Mondiale.

Deuxième réunion : 28 Janvier 1978

- Examen du Programme de séjour de la Mission Economique de la Banque Mondiale. Le Comité a proposé l'ordre du jour suivant :

4 et 5 Février : Contacts de la Mission avec les Experts du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan des Programmes de Développement des Régions du Nord et Nord-Ouest.

.../...

- 6 Février : Contacts de la Mission avec les Ministères Techniques: Agriculture, Production Animale, Eaux et Forêts, Santé Publique, Autorité de la Vallée du Bandama.
- 7 - 8 - 9 et 10 Février :
- Visite de la Zone du Programme,
 - Visite de la Vallée du BOU (riziculture près de KORHOGO),
 - Complexe sucrier de FERKE,
 - Zone agro-pastorale de la Palé,
 - Vallée de la BAGOUÉ : possibilités de développement des plantations d'anacardes de KORHOGO,
 - Société d'Etat de la culture des légumes de SINEMATIALLI, près de FERKE (SODEFEL),
 - Encadrement des zébus par la SODEPRA (Société d'Etat) : Programme d'embouche industrielle,
 - Visite d'une zone d'extension du Programme : Complexe sucrier de BOROTOU.

Troisième et Quatrième réunion : les 3 et 11 Février 1978

- Contacts des Membres de la Mission avec le Comité de Lutte contre l'Onchocercose : impressions des Membres de la Commission Economique sur la visite effectuée dans les zones du Programme et dans la zone de l'extension.
- La Mission Economique de la Banque Mondiale était conduite par M. BERG.

Conclusions de la Mission Economique sur cette visite :

Première impression : C'est l'importance de l'activité économique dans le Nord du pays, ainsi que les efforts publics et privés démontrés par les chiffres. Les constructions sont nombreuses, même dans les villages les plus reculés. Dans le même sens, les expérimentations sont nombreuses avec les nouvelles plantations de la SODEFEL (tomates, légumes, riz, etc.); le Nord est un vrai laboratoire pour le pays.

Deuxième impression : C'est que la Côte d'Ivoire a intégré la lutte contre l'Onchocercose dans un cadre général, afin de débarrasser les zones de savane de cette maladie. Il est clair que le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a pris ce problème au sérieux; d'ailleurs n'a-t-elle pas commencé seule cette lutte dès les années 1963? et pendant plus de 10 ans la Côte d'Ivoire a entrepris des études et des expérimentations en ce sens.

.../...

Troisième impression : C'est que les similies bloquent la situation économique de BOROTOU (zone non encore traitée) en raison du problème de réinfestation par d'autres similies en provenance de la République de Guinée.

Ces impressions de la Commission Economique de la Banque Mondiale se passent de commentaires. En effet, elles traduisent l'intérêt que le Gouvernement Ivoirien attache à la Zone du Programme.

Développement Economique :

BILAN DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT DANS LA ZONE DU PROGRAMME ONCHOCERCOSE

En Juin 1977, la première réunion des Comités Nationaux de Lutte contre l'Onchocercose avait donné l'occasion à la Délégation Ivoirienne de dresser un panorama et un bilan du développement économique et social dans les régions éradiquées et dans la zone d'extension du programme. La présente note vise par conséquent seulement à actualiser la précédente, en mettant à jour les listes de projets et surtout les lignes directrices qui inspirent l'action du Gouvernement.

1) - Les grandes orientations du développement dans les régions de savane :

La note de 1977 avait fait ressortir les orientations suivantes :

- Dans les secteurs productifs ;

Multiplication des opérations sectorielles dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, depuis 1970 environ.

Changement des dimensions des projets, ceux-ci passant de quelques dizaines d'ha à plusieurs centaines ou plusieurs milliers.

Nécessité de coordonner l'ensemble des actions du secteur primaire, ne serait ce que pour éviter des concurrences dangereuses en matière de main d'oeuvre, sols ou eau.

Volonté de favoriser l'exploitation familiale ou villageoise, les réalisations de bloc industriel devant être limitées au strict minimum pour rentabiliser les usines.

Volonté de rapprocher les revenus par tête en région de savane des revenus atteints en zone forestière.

Reconnaissance pour l'Etat de la nécessité d'agir indirectement, par des mesures d'incitation (prix, infrastructures...) plus que directement en prenant en charge la production toute entière.

- Dans le secteur social :

Lancement de programmes ambitieux visant à doter l'ensemble du pays des infrastructures economico-sociales de base.

.../...

Ces programmes étaient soit régionaux, comme ceux de l'éducation nationale et de la santé publique (dans le cadre des programmes d'urgence ou dans celui des fêtes de l'Indépendance...), soit nationaux (programme d'hydraulique humaine, routes, pistes rurales, électrification rurale...).

Ces orientations s'inscrivaient dans une évolution continue qui tenait compte des possibilités, des besoins et des souhaits des populations.

L'année écoulée a confirmé et précisé l'ensemble de ces orientations :

Les réformes de l'Administration décidées le 20 Juillet 1977 portent en premier lieu sur l'intégration du développement : Le Gouvernement a entrepris de remplacer certaines sociétés de développement sectoriel et de coordonner toutes celles qui subsisteraient par trois sociétés de développement à vocation géographique, une pour la région côtière (sud), une pour la région forestière (Centre) et une pour la savane. C'est cette dernière qui sera compétente pour les projets agricoles élaborés dans le cadre du programme onchocercose. (sauf en ce qui concerne le département de Bouaflé, rattaché à la société du Centre).

La nécessité de favoriser prioritairement les exploitations familiales a été soulignée, en particulier par le report ou l'étalement de quelques projets de blocs industriels.

Les politiques d'incitation, notamment par les prix, ont eu une plus grande ampleur et de nouvelles mesures sont à l'étude pour les compléter (création d'organismes de collecte et de commercialisation). Un soutien, voire une garantie, des revenus agricoles des régions de savanes se met donc en place petit à petit sur le modèle qui a donné dans la zone forestière de bons résultats.

L'ensemble des mesures d'application est naturellement assez long à élaborer: Les productions de savane sont diversifiées. La prédominance des revenus tirés de la vente des vivriers rend l'intervention de l'Etat particulièrement délicate.

Les programmes sont actuellement moins difficiles à établir dans le secteur social. A côté des programmes d'urgence, terminés dans leur phase actuelle, les programmes nationaux d'équipement minimum ont été conçus pour être réalisés à moyen terme (1980-1985) : c'est le cas des programmes d'hydraulique rurale ou d'électrification des sous-préfectures. Au delà il conviendra (et les études sont en cours dans le cadre du prochain Plan quinquennal) de redéfinir les priorités dans une liste d'équipement presque illimitée.

Ces définitions, la prise en charge progressive des décisions (et des investissements) par les habitants des régions intéressées, impliquent une accélération de la décentralisation et de la déconcentration. Une trentaine de collectivités locales ont été créées au début de 1978, dont en zone savane, premier embryon expérimental d'une politique systématique.

.../...

2) - Les résultats :

Nous disposons d'estimations des revenus agricoles monétaires nets par tête pour chaque département, jusqu'en 1975 compris. Ce revenu a augmenté de 16 à 27% par an en termes réels (francs constants) de 1965 à 1975. Pour donner des exemples, il est de 12.920 F à Katiola mais de 34.260 F à Korhogo. (Centre 50.000 F environ dans les départements forestiers). La modestie des revenus initiaux explique partiellement ces progressions rapides; il n'en est que plus remarquable qu'elle s'accélère depuis 4 ans. Les revenus globaux (urbains et ruraux) évoluent parallèlement aux revenus agricoles.

Les indices dont nous disposons montrent que la progression se poursuit sur le même rythme depuis 1975. Ainsi la production cotonnière, concentrée essentiellement dans la moitié Nord-Ouest de la savane, est passée à 102.000 T en 1977-78 et on prévoit 110.000 T l'an prochain....

3) - La mise en valeur des zones libérées :

Il conviendrait de distinguer deux catégories de zones éradiquées les grandes vallées d'une part, totalement vides naguère de population; certains plateaux habités d'autre part où l'onchocercose sévit presque uniformément (multiplicité des petits gîtes de simulies; ex. dépt. de Katiola).

La mise en valeur des grandes vallées est ponctuellement spectaculaire (cf projets sucre, fruit et légumes, riz). Les grands projets se sont poursuivis de façon satisfaisante depuis un an. L'arrêt du programme de riz irrigué dans le Nord (réorganisation de la structure d'intervention) est provisoire. La colonisation spontanée de certaines zones vides s'est poursuivie (confluent Bou Bandama), en attendant que la société de développement de la savane puisse généraliser les expériences de colonisation faites les Années précédentes sur le Bou, le Solomogou, etc... On verra dans la liste en annexe que les savanes de l'Est bénéficient d'une opération intégrée prenant en compte certaines zones éradiquées.

En ce qui concerne les zones déjà habitées, la mise en valeur est et sera beaucoup plus éparpillée et donc plus discrète. Le meilleur levier y restera (sauf l'exception de quelques petits périmètres de riz irrigué), l'extension des cultures pluviales grâce à des programmes de pistes rurales, et à l'application effective des prix officiels. La croissance des ventes de vivriers dans la périphérie sud du département de Korhogo en témoigne.

La mise en valeur se poursuit donc malgré l'absence d'opérations spécifiques.

DEVELOPPEMENT SANITAIRE DANS LES ZONES ONCHOCERQUIENNES -

La zone ivoirienne du Programme de Lutte contre l'Onchocercose couvre 9 Départements administratifs, soit 45 Sous-Préfectures.

.../...

Cette zone possède :

- 70 Centres de Santé, avec ou sans maternité rurale,
- 7 Hôpitaux départementaux,
- 1 Hôpital Régional à KORHOGO de 500 lits,
- 5 Bases de secteurs de Médecine rurale ou médecine mobile,
- 200 Unités mobiles de vaccination élargie sillonnent aussi le Territoire concerné.

Les différentes installations de SODESUCRE (FERKE I et II - BOROTOU - MARABADIASSA - ZUENOULA, etc..) qui emploient plus de 12.000 personnes dans la Zone du Programme, utilisent le service des Médecins de travail.

T A B L E A U R E C A P I T U L A T I F

<u>Départements</u>	<u>S/Préfectures</u>	<u>Formations sanitaires</u>
ODIENNE	15	12 Centres de Santé dans les S/Préfectures. 8 Maternités rurales. <u>Ville d'ODIENNE :</u> 1 Hôpital départemental 1 Base de Secteur de Médecine Mobile.
KORHOGO	6	5 Centres de Santé, dans les S/préfectures, 5 Maternités rurales <u>Ville de KORHOGO :</u> 1 Hôpital régional de 560 lits 1 Base de Médecine Mobile.
FERKESSEDOUGOU	5	4 Centres de Santé 4 Maternités rurales. <u>Ville de FERKESSEDOUGOU :</u> 1 Hôpital de 3ème Catégorie : Maternité - Radiologie - Hospitalisation 1 Hôpital américain avec tous les services.
BOUNDIALI	5	4 Centres de Santé 4 Maternités Rurales. <u>Ville de BOUNDIALI :</u> 1 Hôpital départemental complet et 1 Base de Secteur de Médecine Mobile.
BONDOUKOU	6	10 Centres de Santé 6 Maternités Rurales. <u>Ville de BONDOUKOU :</u> 1 Hôpital départemental 1 Dispensaire urbain 1 Base de Médecine rurale.
BOUNA	2	1 Centre de Santé 1 Maternité Rurale.
KATIOLA	3	2 Centres de Santé 2 Maternités rurales <u>Ville de KATIOLA :</u> 1 Hôpital départemental)(maternité - médecine - chirurgie) 1 Base de Médecine mobile en construction.

DABAKALA

3

2 Centres de Santé

Ville de DABAKALA :

1 Hôpital départemental.

PROBLEMES SANITAIRES DANS LA ZONE D'EXTENSION -

La zone d'extension concerne les départements suivants :

- TOUBA
- SEGUELA
- DANANE
- MAN
- BOUAFLE
- DIVO
- GAGNOA
- BOUAKE
- GUIGLO
- DIMBOKRO
- DAIOA
- une partie de SASSANDRA

Cette zone est fortement quadrillée par de nombreuses formations sanitaires. De nombreux villages et toutes les circonscriptions administratives de base possèdent une formation sanitaire. Dans les capitales des Préfectures, on trouve un hôpital départemental et une base de Secteur de Médecine Rurale.

C O N C L U S I O N

Le Programme Onchocercose a coïncidé en Côte d'Ivoire avec le voyage du Président HOUPHOUET-BOIGNY, au Nord du pays, voyage au cours duquel les populations et les cadres de la région ont présenté des doléances relatives au Développement économique et social.

En effet, de nombreux projets agro-industriels et sociaux consentis par le Président HOUPHOUET sont aujourd'hui réalisés ou en cours de réalisation. Mais la réussite de ces vastes opérations économiques, évaluées à plusieurs milliards de francs CFA, passe par le succès de la Campagne anti-simulidienne.

C'est pourquoi mon pays est disponible à tout sacrifice tant matériel que financier, afin que cette zone déserte économiquement, devienne demain un immense grenier du pays.